



DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON  
MAIRIE DE AURIAC-LAGAST  
1860, route du Lagast  
12120 AURIAC-LAGAST

## Liste des délibérations examinées lors de la séance du conseil municipal du 28 mars 2023 à 20 h 30.

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-huit mars à 20 heures. 30.

Le conseil municipal, de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Yves LATIEULE, Maire.

Présents : Valérie BEDOUET-LONG, Odile ASTOR, Hugo DEJEAN Pierre GINESTE, Serge GIRARD, Geneviève NOUYRIGAT, Etienne SERIN, Emma SINGLA.

Absents : Serge BONNEFILLE (procuration à Emma SINGLA) Lionel THUBIERES (procuration à Pierre GINESTE).

Emma SINGLA a été élu secrétaire de séance.

---

N° 20230328.01. Adopté.

Approbation comptes de gestions 2022-Commune et service assainissement-

N° 20230328.02. Adopté

Vote du compte administratif 2022 Budget communal..

N° 20230328.03. Adopté.

Affectation du résultat exploitation exercice 2022.Budget communal

N° 20230328.04. Adopté

Vote du compte administratif 2022. Budget assainissement.

N° 20230328.05. Adopté.

Affectation résultat exploitation 2022.Budget assainissement.

N° 20230328.06. Adopté.

Vote subvention 2023. OGEC Cassagnes-Bégonhès.

N°20230328.07. Adopté

Vote des subventions de fonctionnement aux associations.

N°20230328.08. Adopté.

Délibération création emploi permanent communes de moins de 1000 habitants, agent contractuel adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe.

N°20230328.09. Adopté.

Vote des taux de la fiscalité directe locale 2023.

Le Maire,  
Yves LATIEULE.